FONTAINE
-la-GUYON

MAIRIE DE FONTAINE-LA-GUYON

2 Rue Charles Péguy – 28190
Tél. 02.37.22.57.79 – Mail : mairie@fontainelaguyon.fr
Site : www.fontainelaguyon.fr

Procès-verbal de réunion du conseil municipal du Mardi 9 mai 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le neuf mai deux mil vingt-trois à 20 heures 00 à la mairie de Fontaine-la-Guyon, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Pascal RIOLET, Maire de Fontaine-la-Guyon (convocation du 02/05/2023).

Etaient présents :	Pascal RIOLET Marie-Anne CHENESSEAU Francine ÉPIÉ Jean-Louis POETTE Patrick AUGEREAU Laurent LIGEZ Fabienne DROUET Sébastien POINTEAU Romuald LESAGE Frédéric BOTTEREAU Carla PEREIRA Elodie JEGOREL-GIRARD
Absents excusés :	Véronique THIBOUST Eric MEUNIER Antony GODE Claudine BARBÉ Jérémy LIENARD Charlotte ODDO Laure LIGEZ
Pouvoirs :	Véronique THIBOUST à Pascal RIOLET Eric MEUNIER à Sébastien POINTEAU Antony GODE à Marie-Anne CHENESSEAU Claudine BARBÉ à Patrick AUGEREAU Jérémy LIENARD à Jean-Louis POETTE Charlotte ODDO à Carla PEREIRA Laure LIGEZ à Laurent LIGEZ
Nombre de conseillers :	En exercice : 19 Présents : 12 Pouvoirs : 7 Votants : 19
Secrétaire de séance :	Fabienne DROUET
Assistée également à la réunion :	Irène PAPIN Secrétaire de mairie
Approbation du dernier compte-rendu :	Le dernier compte-rendu de réunion du 04/04/2023 est approuvé à l'unanimité

FONTAINE
-la-GUYON

MAIRIE DE FONTAINE-LA-GUYON
2 Rue Charles Péguy – 28190
Tél. 02.37.22.57.79 – Mail : mairie@fontainelaguyon.fr
Site : www.fontainelaguyon.fr

1. CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA MISSION DE COORDINATION SECURITE PROTECTION SANTE (SPS) POUR LE MARCHE RUE CHARLES PEGUY PARTIE BASSE

Les travaux prévus rue Charles Péguy partie basse de l'eau potable et les réseaux secs nécessitant une co-activité, le concours de la mission de coordination sécurité protection santé (SPS) est obligatoire. Une consultation a été réalisée par notre maitrise d'œuvre le cabinet VERDI.
Trois entreprises ont répondu :
APAVE
DEKRA
QUALICONSULT

APAVE	DEKRA	QUALICONSULT
1520.00 €HT	1320.00 €HT	960.00 €HT

Les offres paraissent globalement similaires en termes de prestations proposées. Il est donc possible de retenir la moins disante à savoir QUALICONSULT.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de QUALICONSULT pour une montant de 960.00 €HT soit 1152.00 €TTC

2. DEVIS POUR LE FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET 2023

L'entreprise BELLIER, habituel prestataire de notre feu d'artifice du 14 juillet, a transmis un devis ; le montant s'élève à 3812.86 €HT soit 4575.43 €TTC.
Comme chaque année quelques prestations nouvelles sont ajoutées au spectacle.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise Bellier pour le feu d'artifice du 14 juillet 2023 pour une montant de 3812.86 €HT soit 4575.43 €TTC.

Jean-Louis POETTE fait remarquer qu'il est tout de même dommage qu'aucune réunion de la commission « Fêtes et cérémonies » n'ai pas eu lieu avant pour préparer les festivités du 14 juillet et notamment le feu d'artifice. Le maire répond qu'il va y avoir une réunion mais que pour le moment le plus urgent est de réserver un prestataire pour le feu d'artifice, notamment l'entreprise Bellier qui offre chaque année un magnifique spectacle.

3. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Le maire informe le conseil :

Travaux de voirie d'Orébin :

- Pour résoudre les problèmes d'évacuation des eaux pluviales, lors d'orages importants, les travaux à Orébin de pose de caniveaux grilles et bordures de trottoir, ont été réalisés par l'entreprise TP28.
  Sébastien POINTEAU, concerné directement par ces travaux dénonce une malfaçon du fait de la hauteur des bordures, trop haute, l'empêchant de sortir et entrer de chez lui

correctement et en toute sécurité. Une solution, qui pour lui provisoire, a été trouvée par l'entreprise TP28 : une pente en goudron dans le caniveau a été réalisée.
Laurent LIGEZ indique qu'en effet devant les entrées charretières la bordure de trottoir doit être plus basse que celle réalisée ; il faudrait donc revoir avec l'entreprise.
Jean-Louis POETTE indique que les plaques d'égout ne sont pas bien réhaussées. Ce point serait également à revoir avec l'entreprise TP28.

Pour ces raisons, le conseil demande de revoir les travaux effectués avec l'entreprise TP28.

- Le radar pédagogique a été installé à Orébin.

Terrain de pétanque :

Le terrain de pétanque dans le parc du château sera refait par Loïc PAPILLON qui a reconnu les malfaçons. Il s'est engagé à reprendre les terrains avant l'été.

Service technique et mairie :

- Un nouveau véhicule a été acheté comme prévu pour les besoins du service technique chez IVECO à Chartres ; il s'agit d'un camion benne IVECO pour un montant de 32280.00 €TTC. L'ancien camion benne est mis en vente.

- Le mobilier pour l'aménagement du nouveau bureau du secrétariat a été commandé.

- La communauté de communes est en cours de déploiement de points d'accès wifi dans toutes les communes. La salle de séminaires a été équipée il y a 10 jours.

Invitation caserne des pompiers :

Les pompiers de Fontaine inviteront le conseil pour une visite de la caserne et également pour une journée d'immersion le 4 juin.

Cabinet médical :

Concernant le cabinet médical, les travaux de rénovation sont commandés ; la communauté de communes n'attend plus que les entreprises.

Les notes affichées par les praticiens dans leur salle d'attente respective à savoir le départ éventuel du docteur LE LAN et le déconventionnement du docteur DUMONT ont suscité plusieurs commentaires de la part du conseil municipal, notamment des interrogations concernant les médecins. La question récurrente est : pourquoi les travaux sont-ils si long à mettre en place ? Comment cela est géré au niveau de la communauté de communes ?
Romuald LESAGE indique que cela fait des années qu'ils auraient dû être faits et on attend que le médecin menace de partir pour faire quelque chose.
Pascal RIOLET indique qu'il sera en conférence des maires lundi prochain et qu'il abordera la question.

FONTAINE
-la-GUYON

MAIRIE DE FONTAINE-LA-GUYON
2 Rue Charles Péguy – 28190
Tél. 02.37.22.57.79 – Mail : mairie@fontainelaguyon.fr
Site : www.fontainelaguyon.fr

Ménage ton village :

Marie-Anne CHENESSEAU rappelle au conseil que Ménage ton village se déroulera samedi 13 mai. Même parcours que l'année dernière, par groupe de 6 personnes. L'association En Mouvement proposera pour les enfants une animation en milieu de matinée.

Stationnement et signalisation :

- Jean-Louis POETTE demande si les habitants de la rue Jean Moulin ont été relancés par rapport au stationnement dans la rue, car certains sont toujours garés sur le trottoir.

- Fabienne Drouet indique que le panneau « interdit aux véhicules sauf agricoles » dans le chemin des éoliennes en venant de FLONVILLE, n'y est plus.

- Romuald LESAGE indique que le stationnement rue des Déportés n'est pas non plus respecté par tous ; plusieurs véhicules sont garés en dehors des places de stationnement.

Prochaine réunion ordinaire le 13 juin 2023.

Séance levée à 22 h 40.

Le Maire Le Secrétaire

MAIRIE DE FONTAINE-LA-GUYON
EURE-ET-LOIR